

## CREATION DES PROTOCOLES – EPS en CCF

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les activités liées à la création des protocoles pour l'EPS CCF.

A l'issue de cette fiche mémo, vous saurez créer des protocoles.

### Prérequis :

- la Commission Académique d'EPS ou éventuellement le gestionnaire DEC a défini la période de saisie des protocoles en établissement,
- la date de début de cette période est atteinte,
- les protocoles ne sont pas transmis pour validation (à la Commission Académique EPS ou éventuellement au gestionnaire DEC). **Il est à noter** qu'à la suite de la transmission des protocoles seuls les protocoles « Adaptés » peuvent être créés ou modifiés.

## Créer les protocoles

### EPS - Créer un protocole

Dans cette activité, je peux créer un protocole.

|                           |            |                                    |                |               |
|---------------------------|------------|------------------------------------|----------------|---------------|
| Choisir un protocole * .. | Standard ▾ | APSA n°1 * ..                      | CA1-Courses ▾  | National      |
| Groupe élève * ..         | GR1        | Date de passage * ..               | 04/12/2023     |               |
| Professeur * ..           | PROFEPS    | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |
| Co-évaluateur * ..        | COEVAL     | Date de rattrapage * ..            | 11/12/2023     |               |
|                           |            | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |
|                           |            | APSA n°2 * ..                      | CA2-Escalade ▾ | National      |
|                           |            | Date de passage * ..               | 04/03/2024     |               |
|                           |            | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |
|                           |            | Date de rattrapage * ..            | 11/03/2024     |               |
|                           |            | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |
|                           |            | APSA n°3 * ..                      | CA4-Boccia ▾   | Etablissement |
|                           |            | Date de passage * ..               | 13/05/2024     |               |
|                           |            | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |
|                           |            | Date de rattrapage * ..            | 20/05/2024     |               |
|                           |            | <small>Exemple: 12/07/1998</small> |                |               |

**Enregistrer**

Dans la partie gauche de l'écran :

- vous choisissez un type de protocole : « Standard » ou « Adapté », « Adapté » servant pour les candidats avec aménagement.

Pour les protocoles adaptés,

- Aux BGT et au BCP, 1 APSA au moins peut être sélectionnée, les deuxième et troisième sont facultatives,
  - Au CAP, au moins une APSA doit être sélectionnée, la deuxième est facultative.
- vous saisissez un Groupe élève. **Nota ! Le Groupe élève saisi est très important, il est obligatoire dans CYCLADES.**
    - **Si le groupe Elève est renseigné dans le logiciel de scolarité et si vous disposez d'un fichier issu de votre logiciel, contenant pour chaque élève, son groupe, le chef établissement pourra l'importer dans Cyclades.** Cela permettra l'affectation automatique des protocoles aux élèves via ces groupes.
    - **Si le groupe Elève n'est pas renseigné dans le logiciel de scolarité,** ou si vous n'avez pas la fonctionnalité pour les exporter et réimporter dans Cyclades, saisissez un groupe élève significatif pour vous. Vous devrez alors répartir les candidats dans ces groupes via une activité dédiée et livrée ultérieurement dans Cyclades.

Une fois le protocole créé dans Cyclades, le groupe élève n'étant plus modifiable, il faudra supprimer un protocole puis le recréer si le groupe élève n'est pas correctement renseigné.

- vous saisissez le nom du professeur,
- et au BGT vous saisissez le nom du Co-évaluateur.

Dans la partie droite, vous définissez par passage d'APSA :

- l'APSA retenue parmi la liste des APSAs (\*),
- la date de passage,
- la date de rattrapage.

### **(\*) comment est constituée la liste des APSAs ?**

Si une liste d'APSAs a été validée par la Commission Académique EPS ou éventuellement par la DEC pour votre établissement, cette liste sera présentée. S'il manque une APSA gérée par votre établissement, il faudra en aviser la Commission Académique ou éventuellement le gestionnaire DEC pour procéder à l'ajout.

Si aucune APSA n'a été validée pour votre établissement, elles seront toutes présentées.

Lors de la création d'un protocole standard les APSAs sélectionnées doivent être de champs d'apprentissage différents.

Le type « National » d'une APSA ne concerne que les candidats du BGT. Pour ce même domaine, pour un protocole standard, au moins deux activités doivent être de type National. La troisième activité peut être de type Académique ou Etablissement.

Lorsque que le protocole est finalisé, vous l'enregistrez en cliquant sur le bouton :  .

L'icône  qui s'affiche vous indique que le protocole est enregistré. Vous pourrez si besoin le modifier et le transmettre à la Commission Académique EPS.

### **Nota :**

Les passages d'APSAs (et éventuels rattrapages) ne doivent se dérouler ni le week-end (sauf pour certains centres étrangers) et ni aux dates réservées définies par la Commission Académique EPS.